

# FICHE T&TIC - N°26

## Analyse de potentiel coworking et télétravail : l'exemple de Gaillac-Graulhet Agglomération

En juillet 2019, CITICA a présenté aux élus de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet, les résultats d'une étude réalisée sur le premier semestre 2019 avec notre outil de calcul de potentiel et d'impact du télétravail, CITISTATS. Cette étude avait pour objectif de croiser les chiffres du recensement à la commune avec les résultats d'une étude menée par le CEREMA en 2017, de définir le potentiel de télétravail salarié et de coworking sur chacune des 67 communes du territoire de l'agglomération et d'analyser la pertinence des tiers-lieux déjà déployés sur le territoire. . Présentation d'une synthèse de ces résultats.

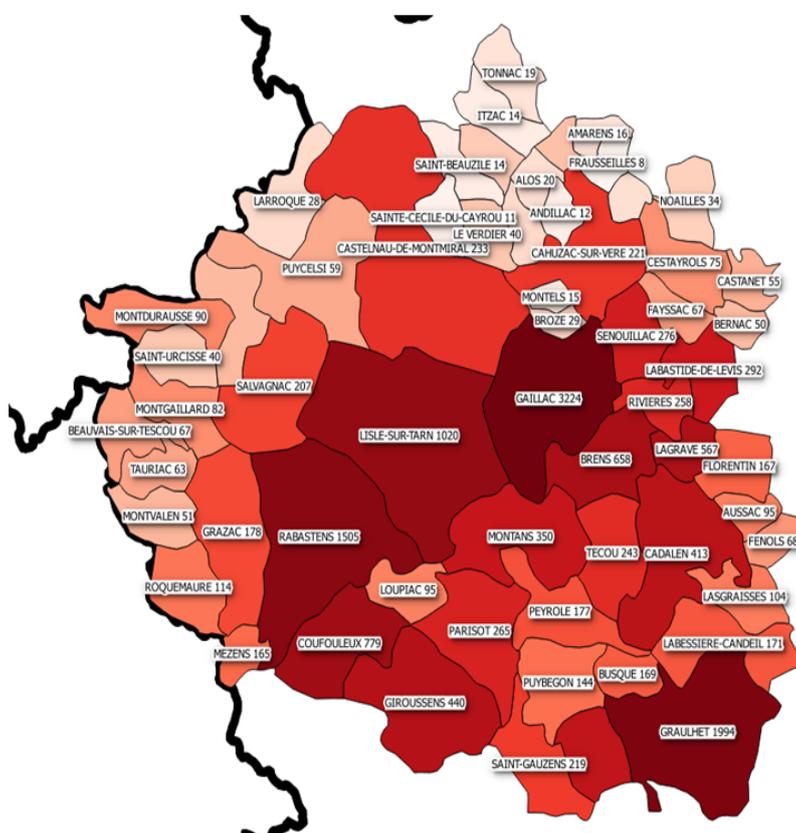
### Présentation du territoire d'étude

Issue de la fusion de trois communautés de communes, la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet est un territoire à dominante rurale mais tourné vers les bassins d'emplois urbains de l'agglomération toulousaine ou du Tarn (Albi, Castres, ...). L'analyse réalisée avec CITISTATS a porté sur le croisement de données nationales à la commune et de données spécifiques, recueillies par le CEREMA dans le cadre d'une enquête menée en 2017 sur plus de 7.000 déplacements intégrant des questions sur les lieux de résidence, les lieux de travail, les trajets domicile-travail et les situations existantes de télétravail dans la population de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet.

### Le potentiel de télétravailleurs sur Gaillac-Graulhet

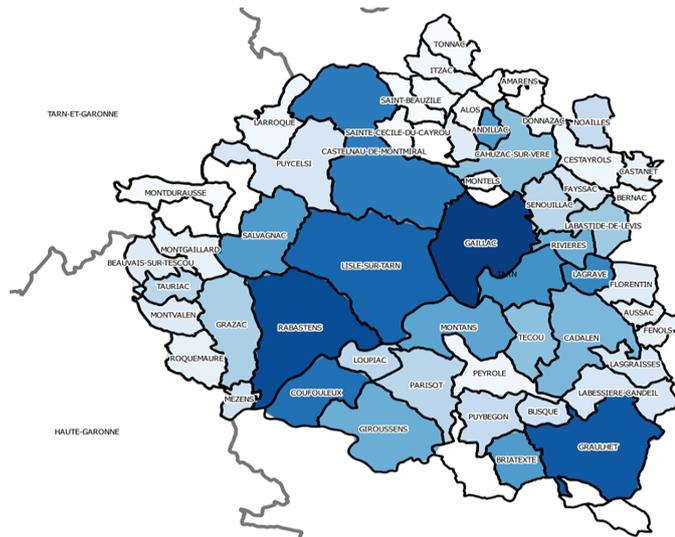
Le territoire de Gaillac-Graulhet a un potentiel de **16.378 actifs salariés éligibles au télétravail** et un taux de développement du télétravail de 7,91% de la population éligible. L'analyse des chiffres croisés du CEREMA et les calculs de potentiel indiquent une fourchette de **1.146 à 2.547 salariés qui pratiqueraient d'ores et déjà le télétravail en 2019.**

*La carte ci-contre présente les communes à plus fort potentiel de télétravail salarié (intensité du rouge sur la carte).*



## Le potentiel de coworkers sur Gaillac-Graulhet

Le potentiel de 4.603 coworkers positionne le territoire sur une moyenne supérieure aux ratios France / Région / Département. C'est l'un des points forts du territoire dans le cadre d'une stratégie de déploiement de tiers-lieux avec des secteurs ou métiers émergents comme la vente à domicile (191 actifs), le conseil pour les affaires et la gestion (189 actifs), les autres intermédiaires du commerce (103 actifs), la formation continue (75 actifs), ...



*La carte ci-dessus présente les communes à plus fort potentiel de coworking indépendant (intensité du bleu sur la carte).*

## Portrait robot des travailleurs à domicile

Une analyse des données de l'enquête CEREMA de 2017, permet de brosser le portrait-robot des actifs travaillant depuis leur domicile :

- 45% sont des indépendants et 55% des salariés : parmi les CSP les plus représentées, on compte d'abord les professions indépendantes et chefs d'entreprises (coworkers) suivis par les employés et les professions intermédiaires (les cadres arrivent en dernier) ;
- Gaillac est la ville où l'on compte actuellement le plus de télétravailleurs suivie par Graulhet, puis un peu plus loin Rabastens, Coufouleux et Loupiac.
- Le télétravailleur type est une femme de 50 à 60 ans (principales tranches représentées : 40-60 ans).
- 76% des télétravailleurs travaillent à temps plein.

## Quel potentiel en tiers-lieux ?

Plusieurs tiers-lieux sont déjà implantés sur le territoire de Gaillac-Graulhet Agglomération ou sur d'autres territoires du Tarn. Si l'on prend une zone de chalandise classique d'un tiers-lieu (isochrone de 15mn), les zones couvertes longent les principaux axes de communication (voie ferrée et autoroute A68). Des projets de tiers-lieux en cours de montage viendront compléter ce dispositif sur la partie ouest du territoire à l'entrée de la Haute-Garonne. On constate que la partie sud-est (Graulhet et communes limitrophes) n'est pas actuellement couverte par un dispositif de type tiers-lieu.

**Analyse sur la base de l'enquête CEREMA et des chiffres INSEE du recensement, sur le 1er semestre 2019. Le traitement des données a été réalisé avec CITISTATS, outil de calcul de potentiel et d'impact du télétravail.**